



BONNES VACANCES A TOUS

Sommaire :

- La vie au village
- Conseil municipal du 10/04/07
- Le miel éternel
- Les comptes de 2006
- Conseil municipal du 19/06/07
- Élections du 17 juin 07
- Informations :
 - Le tour de France
 - Soirée Cabaret
 - Fête communale
 - Un mariage
 - Découverte d'une ferme
- Le temps des cerises
- Lire en Orxois

Le bruit.

Il nous faut, malheureusement, rappeler qu'il est interdit de gêner son voisinage par des bruits intempestifs (tronçonneuse, tondeuse etc.) les **après-midi** des dimanches et jours fériés.

L'arrêté préfectoral et les horaires sont affichés à la mairie.

Jours ouvrables : 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30.

Samedis : 9h à 12h et 15h à 19h.

Dimanches et jours fériés : 10h à 12h.

RECOMMANDATION

Nous sommes souvent sollicités par des appels téléphoniques qui nous proposent des services ou nous questionnent.

Rappelons qu'il est **imprudent** de donner des informations sur notre habitation, et leurs habitants ou pire, nos coordonnées bancaires. De même pour des enquêtes à domicile, des demandes de renseignements, (par courrier ou par téléphone) ou pour des cadeaux.

Ces appels sont souvent à l'origine de malveillances et la prudence nous conseille de ne pas répondre à ce type de sollicitation. Prévenez nous et parlez-en si vous avez des doutes.

Et cela ne concerne pas seulement les personnes âgées.

Compte rendu du Conseil municipal du 10 avril 2007
De 20h30 à 22h30

M. Laurent Simon absent excusé.

ADSL :

Le nouvel ordinateur est installé à la mairie et nous pouvons utiliser depuis le 11 mars ADSL à l'école et à la mairie grâce au travail de bénévoles qui ont effectué les raccordements nécessaires.

Les Comptes 2006 et 2007.

Monsieur POTEL a présenté les comptes administratifs 2006 aux conseillers. Ils ont été approuvés à l'unanimité des présents.

Pour 2007, le conseil n'augmente pas les impôts locaux au-delà de l'augmentation imposée par l'état (2 %). Les subventions aux associations de Chézy passent à 300€ pour la bibliothèque et la compagnie d'Arc et à 200€ pour la coopérative scolaire.

Ce budget primitif pour 2007, qui nous détaillons plus loin dans le journal, a été approuvé avec une abstention.

Les bois.

Les 600m3 de bois (sapins) ont été bien vendus. Nous avons obtenu 28.000 €

Divers

La subvention demandée pour la réfection de la rue du Mont semble acquise. Il nous serait alors accordé 50 % du devis soit environ 17.000 d'Euros.

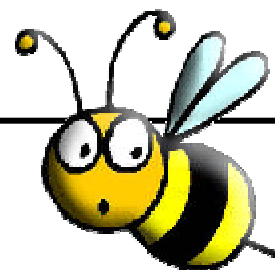
Attente de devis pour le tennis : filet, grillage, démoussage, etc. (à voir).

L'emplacement pour les ordures près du cimetière a été bêtement abîmé. Rappelons que cela entraîne des dépenses pour la remise en l'état, supportées par la commune et donc pour l'ensemble des habitants. Soyons vigilant et ne laissons pas vandaliser les biens communaux.

Rappelons qu'il faut **respecter la tranquillité** du village. Il est donc indispensable de s'abstenir de faire du bruit (taille-haie, motoculteur, tronçonneuse, etc.) au minimum le dimanche après-midi, pour le confort de tous.

La liste des permanences pour les élections présidentielles a été dressée.

Prochaine réunion du conseil en juin.



RETOUR au SOURCE du MIEL (extrait du Courrier International)

Les hôpitaux peuvent parfois constituer de véritables paradis pour de dangereuses bactéries. La concentration de malades dans un même lieu constitue un terreau fertile pour les infections. Si l'on ajoute à cela le recours excessif aux antibiotiques, on voit apparaître des souches résistantes aux médicaments – appelées des “superbactéries” – qui deviennent même endémiques dans de nombreux endroits. Pour lutter contre ces vilaines petites créatures, un médecin a eu l'idée de recourir à une vieille arme : le miel. Celui-ci était couramment utilisé en médecine avant que les antibiotiques ne deviennent la solution universelle, mais il reste populaire dans certaines régions du monde, à l'instar du Medihoney [un gel en tube à appliquer sur les plaies] produit par une firme australienne. C'est un médicament certifié en Europe, mais il n'y est pas très souvent prescrit, car les médecins ont pris goût aux antibiotiques classiques.

De son côté, Arne Simon, de l'hôpital pour enfants de l'université de Bonn, en Allemagne, mène une étude internationale en vue de comparer les vertus du miel à celles des médicaments existants. Cette étude concerne 150 patients répartis dans plusieurs pays, dont le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Australie, qui ne réagissaient pas à leur traitement classique. Le Dr Simon leur a déjà administré du miel. Nombre d'entre eux étaient des enfants dont le système immunitaire avait été affaibli

par la chimiothérapie, et dont les plaies chirurgicales étaient vulnérables aux infections. En plus du traitement de leurs plaies avec du miel, environ un tiers d'entre eux ont également pris des antibiotiques. Un patient avait ses plaies infectées par le *Staphylococcus aureus* [staphylocoque doré], résistant à la méthicilline (SARM) – une souche potentiellement mortelle –, sur laquelle d'autres médicaments n'avaient eu aucun effet. Il a reçu un traitement à base de miel, et dans les quarante-huit heures il a été débarrassé du germe.



D'autres recherches menées en Australie et en Nouvelle-Zélande donnent à penser que les vertus thérapeutiques du miel tiennent au fait qu'il attaque les bactéries de plusieurs façons simultanées. Composé de sucres saturés, il absorbe l'eau, privant ainsi l'agent pathogène du liquide dont il a besoin pour survivre et se multiplier. De plus, à mesure qu'elles fabriquent le miel, les abeilles sécrètent de la glucose-oxydase, une enzyme qui libère du peroxyde d'hydrogène quand elle entre en contact avec les liquides de la plaie. La libération à faible dose mais fréquente de ce produit chimique assure un lavage antibactérien régulier de la plaie. Même si le miel n'est pas près d'évincer les antibiotiques, le Dr Simon estime qu'il faudrait le réintroduire dans la médecine classique au lieu de s'en servir uniquement comme moyen pour faire passer la pilule.

The Economist, Londres

Les comptes pour 2006

RECETTES	2005	2006	
Impôts locaux	48887	52770	Nouveaux arrivants et taux augmentés de 2,7 %
Dotations Etat	55729	61488	C'est la partie que l'état verse à la commune : (suivant nombre d'habitants et taux)
Location chasse	6864	7106	Stable
Locations gîte et logement	11476	10951	Stable
Divers	2488	7239	
Totaux	125444	139554	
Subventions + TVA	39922	15093	On récupère la TVA au bout de 2 ans.
Ventes de bois	623	15070	Vente de chênes de la réserve (éclairci).
Cumul (A)	165989	169717	

DEPENSES	2005	2006	
Personnel	34207	32891	Salaires et charges
Gestion courante	17571	17186	Partie administrative et gestion , stable
École	24404	23052	C'est ce que nous coûte la scolarisation des enfants
Énergie	15565	20266	L'éclairage public et le chauffage : école, mairie, gîte
Fonctionnement	15271	9690	Entretien de la commune, des bâtiments et des bois
Divers	14676	13408	Taxes, assurances, fêtes, CCAS, téléphone, poste
Totaux	121694	116493	
Remboursement Emprunt	11326	9630	
Travaux	41531	10841	
Cumul (B)	174551	136964	
SOLDE (A-B)	- 8562	32753	

Compte rendu du Conseil municipal du 19 juin 2007, de 20h30 à 23h.

Pour la vente des parcelles communales une enquête publique est ouverte. Gilles BOUGON est désigné commissaire enquêteur .

Les travaux de la rue du Gué seront lancés début 2008 et supervisés par M. GODIN géomètre qui coordonnera leur préparation.

Accord du conseil pour accepter la fusion de notre syndicat des eaux dans l'union USESA : Union des Syndicats des Eaux du Sud de l'Aisne.

Des devis pour la réfection du tennis (tournant autour de 4.500 €) ont été présenté au conseil. Compte tenu du montant, il a été décidé :

- 1) d'essayer d'obtenir des subventions,
- 2) de rechercher à relancer le club de tennis en recherchant des joueurs et animateurs.

Organisation des aides pour le concert du vendredi 27 juillet (montage, démontage, rangement):

Les personnes, désireuses de donner un coup de main, peuvent contacter Mr RICHARDOT à la mairie.

INFORMATIONS

Le Tour de France

Le mercredi 11 juillet 2007 il part de Villers-Cotterêts à 12h50. La caravane passe à **Chézy** vers 11h30. Les premiers coureurs doivent traverser le village vers 13h15. Il continue vers JOUGNY.

Attention : aucun véhicule ne doit stationner sur la route principale, La Ferté Milon, Château Thierry.

Concert à CHEZY

Les années 1950

Une animation, organisée par l'UCCSA (Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne), aura lieu sur la place de l'église

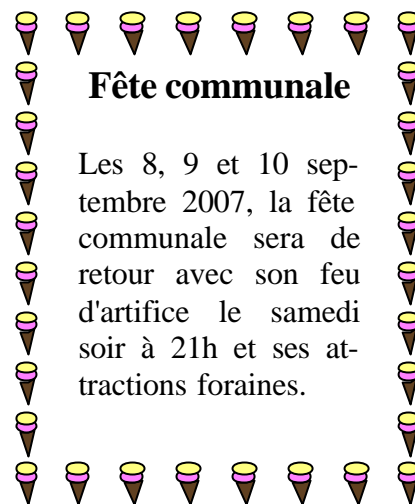
le 27 juillet 2007

(à GANDELU s'il pleuvait).

Pour thème les années 1950, ambiance "cabaret".

Concert gratuit avec buvette tenue par la Compagnie des Archers de Chézy, de 21h à 22h30.

Venez nombreux.

**Fête communale**

Les 8, 9 et 10 septembre 2007, la fête communale sera de retour avec son feu d'artifice le samedi soir à 21h et ses attractions foraines.



Journée du 19 mai 2007 bien remplie pour Mr et Mme LOURENZO. Après le baptême de leur fils Tomy âgé de 9 mois .

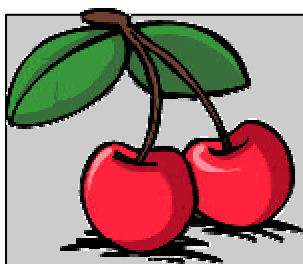
Mr LOURENZO Patrick et Mme GONCALVES Chantal se sont unis à 16 h à la mairie de Chézy-en-Orxois en compagnie de leurs familles et leurs amis .

Toutes nos félicitations

Les enfants de la banlieue, ici ceux de Bagnolet, vont comprendre, grâce à Jean-Paul et une visite de la ferme de Vailly, la vie à la campagne.

Découverte des plantes cultivées, des animaux et des travaux dans les champs.

Un grand bol d'air pendant cette journée ensoleillée.

**Cueillette des cerises** près du jeu d'Arc.

Chézy à la chance de pouvoir disposer d'un lieu de cueillette à la ferme "de la cour aux moines". Profitez-en comme l'année dernière et ne vous privez pas de faire quelques excès.

Cueillette le samedi de 10h à 18h.

Sur commande tous les jours en téléphonant au 03 23 71 43 82.

Le soir après 17h30 en téléphonant.

**HORAIRES** d'ouverture de la **bibliothèque**

Pendant les vacances, la bibliothèque sera ouverte comme chaque été :

les **SAMEDIS** de 15h à 16h

les **MARDIS** de 18h à 19h..

Sauf la première quinzaine de juillet ou (parfois) l'indisponibilité des animateurs.